

NORMALISATION



Emmanuel PETIT

Président - Commission Fédérale de Politique Technique (CFPT)

L'action de la FIEEC s'inscrit de plus en plus dans des projets globaux impliquant d'autres filières avec lesquelles il convient de développer les synergies nécessaires en matière de normalisation, tout en soulignant et valorisant l'apport significatif des électrotechnologies. Aux niveaux européen et international, la FIEEC s'attachera à créer les coordinations nécessaires avec le CEN, l'ISO ou encore l'ETSI et d'autres organisations développant normes ou standards. Ainsi la FIEEC s'inscrit dans une approche plurisectorielle et systémique de la normalisation.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La normalisation a toujours constitué un levier puissant permettant de défendre les intérêts de l'industrie électrotechnique, autour d'objectifs techniques, industriels et financiers.

Elle vise à renforcer l'influence et améliorer la compétitivité de l'industrie à l'international, à permettre le développement des politiques industrielles, à contribuer à une concurrence loyale. Elle s'inscrit pleinement au cœur des nouveaux

enjeux sociétaux, en jouant un rôle clé en faveur de la transition énergétique et de la transformation numérique. Le modèle économique de la filière de normalisation des électrotechnologies doit absolument permettre aux parties prenantes, notamment industrielles, d'assurer la maîtrise de la stratégie, du programme de travail et du budget, ainsi que la pérennité de leur influence internationale.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- Contribution à la gouvernance de la normalisation : participation active au plan français, au CTELEC et au Comité de Coordination et de Pilotage de la Normalisation (CCPN), et aux plans européen (CENELEC) et international (IEC).
- Contribution à la défense de la Nouvelle approche : la FIEEC s'est impliquée, au côté d'Orgalim, dans la défense du système de normalisation européen, pour que la normalisation européenne reste pilotée par les acteurs économiques. Tout en s'inscrivant en soutien de l'application de la réglementation européenne, la normalisation européenne doit rester axée sur le marché.
- La FIEEC est intervenue à diverses reprises auprès des élus (Assemblée Nationale, Sénat) et du Gouvernement pour porter les positions de l'industrie dans le cadre de l'article sur la normalisation de la loi PACTE.
- La mise en place, au sein de l'AFNOR, du Comité Electrotechnique Français (CEF), dont la FIEEC est un des piliers, permet de conserver le modèle de fonctionnement de la filière de normalisation des électrotechnologies : la FIEEC sera représentée au nouveau Comité du CEF, comité du CA de l'AFNOR, dont la mission sera d'approuver le budget annuel de la normalisation, d'établir les orientations stratégiques à moyen - long terme de l'électrotechnologie et de valider le programme de travail annuel, et de proposer les nominations ou candidatures aux postes principaux de gouvernance de l'IEC et du CENELEC.

et demain ?

La FIEEC maintiendra en 2019 son engagement dans les travaux normatifs européens et internationaux propres aux thèmes de la transition énergétique, de la Silver Économie, de la ville durable et intelligente, et de l'industrie du futur, dont les sujets sont pour la plupart transverses et digitalisés, permettant l'émergence de réelles innovations dans un contexte croissant de développement durable.

Sur le plan national, la FIEEC entend être force de proposition dans la mise à jour du décret sur la normalisation.

Enfin, la FIEEC s'impliquera encore plus activement dans l'activité de normalisation électrotechnique, conduite par l'AFNOR, au niveau du programme de travail, des recettes liées aux ventes de normes et de documents normatifs, et des charges liées à l'activité, afin d'accompagner la mise en place du CEF au sein de l'AFNOR.